



Former des apprentis ne date pas d'hier

Alors que le succès de l'apprentissage ne se dément pas, le **Service de la formation professionnelle** sort un ouvrage sur l'histoire de cette filière.

DOMINIQUE MEYLAN

PUBLICATION. Quelque 60% des jeunes fribourgeois choisissent toujours la voie de l'apprentissage. «Il a fallu des dizaines, voire des centaines d'années de mise en place», a souligné hier en conférence de presse Christophe Nydegger, chef du Service de la formation professionnelle. Un ouvrage, baptisé *Former des apprentis*, retrace cette histoire.

Tiré à 1500 exemplaires et traduit en allemand, le livre replace l'évolution de la formation des apprentis dans un contexte économique, social et institutionnel. Il est destiné à un usage aussi bien interne qu'externe et sera mis en vente. Il a été partiellement réalisé par des apprentis, puisque le graphisme et la mise en page ont été confiés à l'eikon, l'école professionnelle en arts appliqués de Fribourg.

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, Fribourg présente un certain retard dans le domaine. Avec l'arrivée du chemin de fer et le projet Ritter, le manque d'ouvriers qualifiés se fait ressentir. A partir de 1890, le canton met progressivement en place une formation professionnelle institutionnalisée. L'ouvrage commence à cette période.

Le mandat est confié à Léon Genoud, instituteur et initiateur du Musée pédagogique. Il va construire son projet dans le contexte de la république chrétienne. «On souhaite un développement qui ne touche pas à l'ordre établi», souligne l'historienne Anne Philipona, une des auteurs de l'ouvrage.

A cette époque, un grand nombre de femmes suivent la voie de l'apprentissage. Elles constituent 40% des effectifs et sont en majorité cantonnées dans les professions de couturière ou de tailleur. Certains métiers sont mixtes, comme celui de pierriste (tailleur de pierres fines). Ainsi, dans une annonce parue dans *La Gruyère* de l'époque, recherche-t-on «un garçon pas assez fort pour la campagne» pour entamer cet apprentissage.

Bastions masculins

La profession d'employé de commerce apparaît dans ces années-là. Au début, elle s'adresse exclusivement à un public masculin. Dans la même veine, coiffeur restera longtemps un bastion réservé majoritairement aux hommes.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'organisation des cours est perturbée. «Les apprentis doivent davantage travailler pour remplacer leurs collègues mobilisés», raconte Florence Bays, qui a également



Les professions féminines sont peu variées au début du XX^e siècle. Ici, un cours de repassage.

participé à la rédaction de l'ouvrage. Pour faciliter le travail, le canton va regrouper les cours sur une journée, une mesure qui sera adoptée dans toute la Suisse dans les années 1960.

Pendant les Trente Glorieuses, l'industrialisation fribourgeoise décolle. L'orientation professionnelle commence à faire de la propagande pour inciter à l'apprentissage. Alors que Fribourg se situe au 21^e rang du classement suisse de la formation professionnelle en 1959, le canton aura fort à faire pour rattraper son retard.

L'introduction, même si elle est tardive, de l'école secondaire obligatoire marque

une étape très importante. Elle va permettre d'atténuer quelque peu les disparités entre la ville et la campagne et contribuer à la formation des filles.

Dans les années 1970, la situation économique se péjore. La formation post-scolaire devient une norme, mais elle n'est plus un gage de trouver un emploi. L'apprentissage participe désormais à l'intégration sociale. Cette dernière période voit une évolution des professions, avec notamment le phénomène récent d'hypermotivation. Très récemment, l'adaptation aux nouvelles technologies a représenté un immense défi. ■

Pas d'opéra l'année prochaine

Le festival d'Avenches se réorganise pour des raisons financières.

MANIFESTATION. Avenches Opéra se déroulera désormais sur un rythme biennal en raison de ses difficultés financières. La prochaine édition du festival aura lieu fin juin 2018.

A l'issue de la 22^e édition déficitaire cet été avec 18000 spectateurs, le conseil de fondation a décidé «d'examiner toutes les possibilités de collaboration afin de pérenniser cet événement culturel d'importance nationale». En 2018, le festival produira un spectacle «best of», mettant en scène des extraits des plus célèbres des grands airs d'opéra et de comédies musicales. Quatre représentations sont prévues.

«On part dans cette direction pour renouveler le public,

a déclaré à l'ats Michel Franey, le directeur du festival. Puis sur un grand opéra en 2020.» Pour répondre aux attentes des spectateurs, les représentations devraient commencer et finir plus tôt, afin que le public alémanique puisse rentrer en transports publics.

Cette nouvelle orientation a reçu un accueil très favorable auprès des entreprises et institutions attachées à la présentation d'opéras dans les arènes, poursuit le communiqué. Cependant, il est important que les pouvoirs publics, en particulier les autorités d'Avenches, manifestent clairement d'ici à la fin du premier trimestre 2017 leur intérêt et leur volonté de soutenir à l'avenir cette manifestation culturelle. Le festival demande donc à la commune d'offrir une garantie de déficit et d'abolir la très coûteuse taxe de la ville. **ATS**

En bref

HFR

Le budget 2017 affiche un déficit de 7,9 millions

L'Hôpital fribourgeois n'est pas parvenu à équilibrer son budget 2017, selon un communiqué. Le résultat présente une perte de 7,9 millions. Le budget a malgré tout été accepté. Ces difficultés sont liées à la rénovation nécessaire de certaines infrastructures, à une hausse des charges salariales voulue par la Loi sur le personnel et à la diminution du tarif de base. «Le conseil d'administration constate avec inquiétude que la situation deviendra difficilement gérable sans un changement des conditions légales», rapporte le communiqué.

UDC

Roland Mesot quitte la présidence

Dans un communiqué, l'UDC fribourgeoise annonce la démission de son président, le Veveysan Roland Mesot. Le député quittera ses fonctions lors d'une assemblée statutaire agendée en avril. Roland Mesot a été élu la semaine dernière à la 2^e vice-présidence du Grand Conseil, ce qui explique sa décision.

RIE III

Le SSP Fribourg rejette le projet du Conseil d'Etat

Le Syndicat des services publics (SSP) critique, dans un communiqué, l'avant-projet cantonal sur la mise en œuvre de la réforme de l'imposition des entreprises (RIE III). Il juge les cadeaux fiscaux aux entreprises démesurés et craint la diminution des rentrées dans les caisses de l'Etat. Pour le syndicat, ces pertes à venir mèneront inévitablement à de nouveaux plans d'économies. Il cite l'exemple des cantons de Neuchâtel et de Lucerne qui ne sont pas parvenus à attirer de nouvelles sociétés, malgré des réductions importantes du taux d'imposition. Quant à la contribution de 22 millions pour l'accueil extrafamilial et la formation, le SSP estime qu'elle vise uniquement à faire accepter le projet dans sa composante sociale.

PRIX

Sept.info récompensé à Genève

Le portail internet fribourgeois Sept.info a remporté le prix spécial du jury Nicolas Bouvier. Cette récompense distingue les meilleures contributions journalistiques consacrées à la Genève internationale.

Une association pour trouver un toit

Les personnes dépendantes peuvent désormais recevoir de l'aide pour se loger.

GRAND-FRIBOURG. Pour une personne souffrant d'addiction, accéder à un logement et le conserver par la suite peut s'avérer très difficile. Une association vient de se créer pour répondre à ce problème. Location de chambres avec accès facilité, sous-location d'appartements, suivi socio-éducatif des bénéficiaires, le spectre d'aide est relativement large, selon un communiqué publié hier.

L'initiative est venue du Réseau des institutions fribourgeoises pour personnes souffrant d'addiction (RIFA), qui réunit les fondations du Tremplin

et du Torry ainsi que Le Radeau. L'association Equip'Apparts prendra son envol officiel le 1^{er} janvier prochain. Elle peut actuellement compter sur une dotation de 110%, qui lui est principalement offerte par les trois institutions partenaires.

Equip'Apparts va agir sur plusieurs fronts. L'association est en train d'aménager dix places de colocation dans des appartements, qui seront destinés à des personnes sans abri ou disposant de logements précaires. «L'idée est de donner d'abord un toit pour stabiliser la situation», explique Davide D'Onofrio, chef de projet.

Sans logement, il est compliqué pour une personne dépendante d'avancer. Face aux difficultés, sa consommation de drogue, d'alcool ou de mé-

dicaments aura davantage tendance à augmenter. Ce principe appelé «un toit d'abord» est considéré comme une base pour l'intégration sociale. Ce type de programme a fait ses preuves ailleurs en Europe.

Pour en bénéficier, les exigences sont faibles et les personnes ne doivent pas forcément être traitées pour leur addiction. Un appartement a déjà été ouvert avec deux locataires.

Difficile de signer un bail

L'association propose également des logements transitoires pour les personnes qui sortent d'un programme thérapeutique. Si leur addiction s'est stabilisée, ou a même disparu, leur situation n'a pas changé, notamment pour d'éventuels bail-

leurs. «Ils peuvent avoir des dettes, être aux poursuites, et n'arrivent pas à trouver un logement», explique Davide D'Onofrio. Pourtant, un domicile est souvent nécessaire, ne serait-ce que pour trouver un travail et s'insérer professionnellement. «Sans logement, le risque de rechute est plus grand», constate Davide D'Onofrio.

Le maintien à domicile constitue le dernier volet d'action. L'association offre un suivi socio-éducatif aux locataires, adaptés à leurs besoins individuels. Elle les aide à assurer une certaine propreté dans leur appartement et à entretenir de bonnes relations avec le voisinage. Elle assure également un rôle de répondant pour les régies immobilières.

L'accueil est plutôt positif. Davide D'Onofrio prend l'exemple d'un appartement au Schoenberg, à Fribourg. «Les voisins se sont dits relativement inquiets par rapport au type de locataires, mais ils ont été rassurés d'avoir des interlocuteurs en cas de problème.»

Pour le moment, les logements d'Equip'Apparts se situent tous dans l'agglomération fribourgeoise, mais l'association n'exclut pas d'étendre ses activités ailleurs dans le canton. Les loyers ne sont pas offerts, mais payés par les bénéficiaires. Après deux ans, une évaluation externe du projet sera effectuée.

DOMINIQUE MEYLAN

www.equipparts.com